

**SNCS-FSU SNESup-FSU SGEN-CFDT SNTRS-CGT SNTPTES-UNSA**  
**Comité de liaison des chercheurs et ITA de la Section 13 :**  
**« Chimie physique, théorique et analytique »**  
**Session d'Automne 2012, 22-25 octobre 2012**

**1- Intervention de Régis Réau Directeur de l'Institut de Chimie en présence de Claude Pouchan DAS pour les sections 13 et 14**

L'INC comporte 1655 chercheurs et 1508 ITA répartis dans 148 laboratoires. Les chercheurs CNRS représentent 32% du personnel de recherche ; les ITA représentent 58% du personnel technique et administratif des laboratoires. On peut mentionner dix UMR avec l'industrie (Rhodia, St Gobain...), ce qui est une caractéristique de notre discipline.

**Politique scientifique de l'Institut de Chimie**

Le CNRS veut jouer la complémentarité entre les sites, la mutualisation, et la mise en réseau, sur la base de stratégies nationales. Les outils de cette politique sont les Très Grandes Infrastructures de Recherche (TGIR, par exemple la RMN) ou Très Grands Equipements (TGE, par exemple la spectrométrie de masse), les GDR (20 actifs à l'INC), et les réseaux comme celui sur le stockage électrochimique de l'énergie (RS2E) qui concerne la section 13.

La politique scientifique de l'Institut de chimie comprend deux axes :

- Faire avancer les connaissances dans **le cœur de la chimie** (synthèse, réactivité, mécanismes, caractérisation) et veiller à ce que des disciplines de base ne disparaissent pas (la thermodynamique et les sciences analytiques par exemple).
- Soutenir **l'interdisciplinarité**, avec des sujets comportant des enjeux sociétaux tels que l'énergie, la santé, les nanosciences, l'environnement et le développement durable (chimie verte), mais aussi apporter des éléments de réponse aux grandes questions comme l'origine de la vie, l'homochiralité du vivant, la chimie prébiotique, ou comment la matière devient complexe.

Les thématiques prioritaires sont définies en s'appuyant sur les priorités exprimées par les directeurs d'unité dans l'application DIALOG, et discutées au Conseil Scientifique de l'Institut de Chimie en présence des présidents de sections. Ces thématiques ne sont pas exclusives, et le fait de ne pas en faire partie n'exclut pas les équipes d'excellence des priorités.

**Politique de site de l'Institut de Chimie**

Le CNRS veut avoir une politique de site partagée avec les universités ou les grandes écoles. L'évaluation de la vague C s'est faite de la façon suivante : en juin-juillet 2011, visites sur site puis rapports AERES et de la section CoNRS avec avis différencié sur chaque équipe. La direction de l'Institut de Chimie attend des sections du CoNRS une analyse macroscopique au niveau de l'UMR ET une analyse des équipes. A l'été 2012 , 2 réunions avec les tutelles universitaires pour converger vers une politique de site. La politique de contractualisation et la politique de site ont été définies en septembre lors d'une réunion associant la direction de l'INC, les présidents des sections du CoNRS concernées, et des représentants des tutelles universitaires.

**Politique de recrutement du CNRS**

En 2012, tous les départs à la retraite (chercheurs + IT) ont été remplacés. La priorité est donc le maintien du potentiel en emplois statutaires. 44 chercheurs et 42 ITA sont partis à la retraite, et il y a eu 42 postes chercheurs et 44 ITA au recrutement.

En 2013, 41 chercheurs et 36 IT vont probablement partir à la retraite, par conséquent, 41 chercheurs seront recrutés.

Critères de recrutement :

Les sections doivent garder à l'esprit que le candidat est plus important que le projet et qu'il doit rester exceptionnel de recruter des CR2 après 35 ans. Ce sont les sections qui proposent l'admissibilité, et la direction qui décide de l'affectation. L'affectation dans le labo de thèse, de même qu'une demande de mutation dans le labo de thèse moins de 6 ans après la soutenance ne sont pas considérées favorablement en général. Enfin 30% des chercheurs de l'INC sont dans des labos autres que l'INC.

La politique scientifique de l'institut se manifeste par la mise au concours de postes coloriés (environ 30% des postes). Ce coloriage indique une préférence pour un thème et/ou une UMR. Toutefois, si la section ne trouve pas de candidat satisfaisant pour ce poste, le poste est pourvu comme un poste banalisé. Les arrêtés d'ouverture de concours (AOC) seront faites avant la fin du mois d'octobre.

Concours DR2 2013 : chiffre comparable à 2012. Il n'y a pas de poste de DR2 externe au concours cette année. Le recrutement d'un DR2 externe se prépare plusieurs années à l'avance, avec des discussions entre la direction de l'INC et le laboratoire.

DR1 et DRCE : l'effort INC sur deux ans en 2011 et 2012 se monte à 56 DR1 17 DRCE1 2 DRCE2.

Concours handicapé : il faut que l'UMR ait le candidat, l'INC met alors le poste.

## **2 Politique de médailles et de primes d'excellence scientifique**

Les sections sont incitées à présenter des candidats dans la dynamique de leur carrière : un candidat à la médaille de bronze est proposé au moment où il passe CR1 ou un peu plus tard, un candidat à la médaille d'argent est proposé plutôt avant 50 ans.

### **Proposition de médailles :**

Médaille de bronze : Michel Sliwa (UMR8516)

La PES sera reconduite l'an prochain. La section propose une liste de 30 noms dont 20 ne seront pas rediscutés après. Il n'y a pas de ratio CR/DR (c'est actuellement 50/50) ou de nombre maximum de lauréats dans une UMR. Puis cette liste passe devant une commission composée de 6 présidents de sections, de deux membres de la direction de l'INC, et de 2 experts extérieurs. Le taux de pression est de 1/3. Les deux tiers des chercheurs ont postulé. Au bout de 4 ans on a donc 20% du personnel qui a la PES.

## **3 Budget**

En 2012, le budget était en baisse de 11.4 % par rapport à 2011, ce qui a imposé des choix politiques.

Pour 2013, le budget ne sera adopté qu'en décembre car tous les éléments ne sont pas encore connus, en particulier le taux de mise en réserve. Néanmoins, le budget du CNRS sera probablement maintenu, voire en légère augmentation. Par conséquent :

1. La priorité reste les crédits récurrents (FEI, qui représentent 88% du budget) qui n'ont baissé que de 8,5% en 2012, et qui seront probablement en augmentation en 2013 (à l'échelle globale).
2. L'INC n'accorde plus de soutien aux colloques
3. Le CNRS a décidé d'augmenter la PPRS pour les AI (+1%), T (+2%) et AJT (+2%) (3500 bénéficiaires)
4. Remplacement des départs à la retraite
5. Continuer les actions sur la sécurité des laboratoires (500 k€ en 2012)

## **Divers**

L'Institut de chimie n'a pas assez de lauréats aux ERC juniors. Il y en a 3 fois plus en physique qu'en chimie. L'an dernier les chimistes ont présenté 15 dossiers et obtenu 4 succès, c'est un très bon taux de succès. Il faut présenter plus de dossiers.

Evaluation des chaires : l'INC souhaite une évaluation par les sections pour connaître la valeur ajoutée du processus. Les 3 premières années le financement (18k€) était donné par le ministère, il est pris maintenant sur le budget du CNRS, ce qui conduit à une diminution très nette du nombre de chaires (une seule en 2012 en chimie). Il faut une forte valeur ajoutée et que ça corresponde à la politique de site du CNRS.

#### **4- Promotions**

**Promotion CR2 vers CR1** : 8 dossiers, 8 « avis très favorables »

Banyasz Akos URA2453 ; Carmona Asuncion UMR5797 ; Coudert François-Xavier UMR7575 ; Francius Grégory UMR7564 ; Lasorne Benjamin UMR 5253 ; Rotenberg Benjamin UMR7195 ; Tard Cedric UMR7591 ; Vuitton Véronique UMR5274.

**Promotion DR2 vers DR1** : 16 dossiers, 7 dossiers classés 1-Philippe Hapiot UMR6226 ; 2<sup>ème</sup> ex aequo Daniel Borgis UMR8640 et Philippe Maitre UMR8000 ; 4- Eric Levillain UMR 6200 ; 5- Moncoffre Nathalie UMR5822 ; 6- Fontaine Aupart Marie Pierre UMR8214 ; 7- Guy Buntinx UMR8516

**Promotion DR1 vers DRCE1** : 4 dossiers, 2 dossiers classés 1<sup>ers</sup> ex aequo Serge Cosnier UMR 5250 et Olivier Donard UMR5254

**Promotion DRCE1 vers DRCE2** : 1 dossier, 1 dossier classé : 1-Richard Lavery UMR5086

#### **5- Demandes de titularisation et confirmation d'affectation:**

**Demandes de titularisation** : 7 dossiers, 7 « avis très favorable » Berthoumieux Hélène (UMR7600), De Viguerie Laurence (UMR 8220), Emery Nicolas (UMR7182), Genoni Alessandro (UMR7565), Girod Marion (UMR5280), Herzog Grégoire (UMR7564), Safi Samir (UMR8608).

**Confirmation d'affectation des entrants CR et désignation de leur directeur de recherche** : 9 dossiers, 9 « avis très favorable »

Boltoeva Maria, UMR7178, dir. Roy; Brazard Johanna URA2453, dir. Markovitsi; Contreras-Garcia Julia UMR7616, dir. Savin; Hutchinson James UMR7006, dir. Ebbesen; Laurent Adele UMR6230, dir. Jacquemin ; Mesbah Adel UMR5257, dir. Pellet-Rostaing ; Noel Jean-Marc UMR7195, dir. Combellas ; Pedrero Zayas Zoyne UMR5254, dir. Donard; Spangenberg Arnaud LRC7228, dir. Soppera.

**Tous les lauréats DR2 ont été confirmés dans leur affectation :**

Anxolabehere Elodie UMR7591 ; Baaden Marc UPR9080 ; Baddour-Hadjean Rita UMR7182 ; Bonnet Claude Laurent UMR5255 ; Gatti Fabien UMR5253 ; Reiche Ina UMR8220 ; Salpin Jean-Yves UMR8587 ; Tassaing Thierry UMR5255.

#### **6- Evaluation des chercheurs**

**Evaluation à mi-vague de chercheurs** : 148 dossiers, 143 « avis favorable », 3 « avis réservé », 1 « avis différé », 1 « avis d'alerte »

**Evaluation à vague de chercheurs** : 14 dossiers, 14 « avis favorable »

**Evaluation suite à réexamen** : 2 dossiers, 1 « avis favorable » et 1 « avis réservé »

**Suivi post-évaluation** : 4 dossiers

### **7- Demandes particulières de chercheurs**

Changement de section : 4 dossiers, 4 « avis favorable »

### **8- Ecoles thématiques, 15 demandes**

Avis très favorable : 10

« Modéliser et simuler la complexité (CEMRACS) », Responsable Lelièvre, Fédération de recherche Bézout, FRE 3522

« Calorimétrie et méthodes thermiques en catalyse » Responsable Auroux, Institut de Recherche sur la Catalyse UMR5256

« Neutrons et matériaux pour l'énergie » Responsable Paulus, PRAXILING UMR5267

« Astrochimie : des nuages aux planètes, de la théorie aux observations » Responsable Hily-Blant, Institut de Planétologie et Astrophysique de Grenoble, UMR5274

« 2ème Ecole du GERM (Groupe d'Etude de Résonance Magnétique » Responsable Lesage, Institut des Sciences Analytiques, UMR 5280

« XPS : from measurements to scientific answers » Responsable Fernandez, Laboratoire des sciences de l'environnement marin UMR 6539 « Ion Traps for Tomorrow's Applications » Responsable Knoop, Institut Fresnel Marseille UMR 7249

« High resolution microwave, infrared and Raman molecular spectroscopy » Responsable Perrin, Laboratoire inter-universitaire des systèmes atmosphériques UMR 7583

« SiQuantA : Simulations Quantiques et Applications » Responsable Desouter, Laboratoire de chimie-physique UMR8000

« Electrochimie : microréacteurs, microcapteurs, microbatteries (Eμ3) » Responsable Vivier, Laboratoire Interfaces et Systèmes Electrochimiques UPR15

Avis favorable : 3

« Ecole de catalyse » Responsable Giroir-Fendler, Institut de Recherche sur la Catalyse UMR5256

« Nanoparticules fonctionnelles, synthèse et applications biomédicales (détection, vectorisation, imagerie) » Responsable Souteyrand, Institut des nanotechnologies de Lyon UMR 5270

« Sino-European School on Atmospheric Chemistry (SESAC) », Responsable Mellouki, Centre d'études supérieures de la Renaissance UMR 7323

Avis défavorable : 1

« Eaux aux interfaces » Responsable Bellisent, Laboratoire Léon Brillouin

Avis réservé : 1

« Second International School on Aperiodic Crystals” Responsable De Boissieu, Institut des Sciences de la Terre, UMR 5275

### **Appréciation sur la création de GDR**

GDR GA 12 “Catalyse, Réactivité de Surface et Rayonnement Synchrotron » : Avis favorable

### **9 Avis sur des demandes particulières**

Avis très favorable :

M. MAUREL en qualité de directeur de l'UMR7086 sollicite la nomination de J-C LACROIX en qualité de directeur adjoint de l'UMR7086 Interfaces, Traitements, Organisation et Dynamique des Systèmes.

Proposition de nomination à compter du 1er septembre 2012 de Mme Anne Milet, PR, en qualité de directrice adjointe de l'UMR5250 (Département de Chimie Moléculaire) dirigée par M. Serge Cosnier (Grenoble), en remplacement de M. Jean-Claude Moutet, démissionnaire.

Avis favorable :

Proposition de nomination de Monsieur Jean-Philippe PIQUEMAL en qualité de directeur de la FR2622 en remplacement de Madame Nelly LACOME. FRE2622 Spectroscopie, MATière et Rayonnement, Théorie SMART

Proposition de nomination de Monsieur Serge PIN aux fonctions de directeur adjoint de l'UMR3299 dirigée par M. Eric ELIOT

examen demandé pour nomination future de Béatrice CHATEL en qualité de DU de l'UMR5589 – LCAR Laboratoire Collisions, Agrégats, Réactivité

Nomination future d'Olivier GORCEIX en qualité de DU, Laboratoire de physique des lasers, UMR7538

Pas d'avis :

Demande d'examen pour une future direction au sein de l'ISMO: Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay UMR 8214- DU: Bernard BOURGUIGNON- DU adj: Marie-Pierre FONTAINE-AUPART

## **Informations**

### **Dates des concours 2013 pour CR2 et DR2**

Auditions prévues du lundi 18 mars au vendredi 22 mars inclus et jury d'admissibilité prévu du lundi 25 mars au mercredi 27 mars 2013

**Résumé de la note rédigée par le C3N pour le site des Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche** (le texte intégral de la contribution du C3N peut être consulté sur [http://www.snscs.fr/article.php3?id\\_article=3204](http://www.snscs.fr/article.php3?id_article=3204))

Les représentants des instances du Comité national de la recherche scientifique (C3N) estiment qu'il faut rompre avec l'empilement des structures de pilotage et de mise en compétition des personnels de la recherche qui ont été mises en place ces dernières années, ainsi qu'avec le déséquilibre très fort qui a été institué entre financement sur 7 projets, individualisé et à court terme ; et financement des équipes de recherche dans la durée. L'AERES doit être profondément réformée, sinon supprimée : l'évaluation des unités doit être réalisée par les instances nationales associées aux divers types d'établissements, sur la base des valeurs d'indépendance, de compétence, de collégialité, de pérennité, de représentativité et de transparence. La baisse des budgets attribués à la recherche doit être stoppée et cesser d'être masquée par les financements attribués aux entreprises via le CIR. Le CIR doit, lui, être orienté en priorité vers les PME et faire l'objet d'une évaluation qui garantisse le caractère innovant des projets financés. Il doit être conditionné à l'embauche de docteurs en particulier. L'ANR doit perdre de son importance, sinon disparaître. Les financements qu'elle distribue doivent venir abonder la masse salariale des EPST et soutenir l'emploi scientifique pérenne, ainsi que leurs crédits de fonctionnement, lesquels seront attribués aux UMR en fonction de l'évaluation de leur activité et de la politique scientifique de leurs établissements de tutelle. Le CNRS et les organismes publics de recherche doivent constituer les opérateurs centraux de recherche, en collaboration étroite avec les universités, et cette collaboration doit passer d'abord et avant tout par les UMR. Les IDEX doivent disparaître et d'autres manières d'élaborer les politiques de site et de les mettre en cohérence au plan national doivent être mises en place.